

Pour diffusion immédiate
Le 4 septembre 2013

Les professionnels de la santé formés à l'étranger reçoivent un soutien accru

WHITEHORSE—Au cours des trois prochaines années, un fonds pilote d'une valeur totale de 70 000 \$ sera mis à la disposition des professionnels de la santé formés à l'étranger pour les aider à s'intégrer plus facilement au système de soins de santé du Yukon.

« Le fonds pilote à l'intention des professionnels de la santé formés à l'étranger vise à aider ces derniers à assumer les frais liés à la reconnaissance de leurs titres de compétences acquis à l'extérieur du pays et à leur intégration au sein de la population active », a déclaré le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. « Parmi les frais visés par le fonds pilote, mentionnons ceux relatifs aux examens de compétence linguistique en anglais, à l'évaluation de leurs compétences et à la formation dont ils ont besoin pour combler leurs lacunes sur le plan professionnel. »

Les professionnels de la santé formés à l'étranger et qui sont établis au Yukon peuvent se faire rembourser jusqu'à concurrence de 66 % des frais admissibles ou 2 000 \$ au maximum par exercice financier, s'ils étudient à temps partiel, et 5 000 \$, s'ils étudient à temps plein.

Le fonds découle d'un accord de contribution conclu dans le cadre d'une initiative de Santé Canada relative aux professionnels de la santé formés dans d'autres pays. Cette initiative vise à appuyer ces derniers en leur permettant de faire reconnaître plus facilement la formation et les compétences professionnelles qu'ils ont acquises à l'étranger, de sorte qu'ils puissent intégrer pleinement le marché du travail.

« Le gouvernement du Yukon est également en train d'élaborer un site Web contenant des renseignements très complets à l'intention des professionnels de la santé désireux de travailler dans le territoire. Ce site leur fournira de l'information utile, notamment sur les étapes à suivre pour obtenir un permis d'exercice et trouver du travail au sein du système de soins de santé du Yukon », a conclu M. Graham.

Pour de plus amples renseignements au sujet du fonds, visitez le www.hss.gov.yk.ca/fr/iehp.php ou communiquez avec Kim Dolhan, au 867 667 5695.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nicole Goulah
Communications
Santé et Affaires sociales
867-456-6145
nicole.goulah@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-222

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.